



RMCI C'EST

ENTRETIEN et REPARATION

d'unité mobile CHANTIER BTP

LES CHAUFFAGES SONT A CONTROLER

OBLIGATOIREMENT 1 fois/an

Selon l'arrêté du 25 juin 1980 du règlement de sécurité incendie des ERP-Article GZ 30

→ RMCI fournit les attestations



RMCI C'EST AUSSI

L'entretien et le contrôle de :

- ➤ Climatisation, chauffage, éclairage
- > Porte et portillon
- « Chauffe gamelle » et plaque de cuisson
- > Etanchéité des hublots

La rénovation de :

- Aménagements intérieurs (meubles, sièges, tables...)
- Plancher et panneaux suite aux chocs

Remise en état et peinture :

- Bungalows de chantier
- > Engins BTP

RMCI S'OCCUPE DE TOUT!

→ 2 SOLUTIONS

INTERVENTION DIRECTEMENT SUR SITE

(entretien, contrôle gaz, intervention urgente)

* REPARATIONS, RENOVATIONS ET PEINTURE DANS NOS ATELIERS







- 134 Rue du Faubourg de Péronne BP 50039 62453 Bapaume Cedex
- 245 Rue de Gamand, CRT1, 59810 Lesquin



